

**n°07 - D 17.12.2018**

*L'an deux mil dix-huit, le dix-sept décembre à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Patrick LEVY, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**4.3 Capacités d'accueil en licence**

**Membres présents :** LEVY Patrick, BERNARD Sébastien, CARON FASAN Marie-Laurence, COURTOIS Hervé, LBATH Ahmed, CHAZE-MAGNAN Ludivine, GAILLARD Isabelle, MARTIN-MERCIER Sylvie, PAPA Françoise, RACHIDI Walid, WENDLING Olivia, BORRAS Isabelle, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, KAFAI Mitra, MABED Abdelmalek, SOTO Orianna, ROGEAT Elise, ROUILLON Joris, BOLF Edith, LOUIE France-Dominique.

**Membres représentés :** GRANET ABISSET Anne-Marie (procuration à LBATH Ahmed), LECCIA Marie-Thérèse (procuration à RACHIDI Walid), FILIPPI Lionel (procuration à CARON FASAN Marie-Laurence), CROUZET Lucas (procuration à ROGEAT Elise), BELLON Hélène (procuration à COURTOIS Hervé), GARNIER Jocelyne (procuration à LEVY Patrick), HABFAST Claus (procuration à CHAZE-MAGNAN Ludivine), BARBIER Emmanuel (procuration à MARTIN-MERCIER Sylvie).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

Vu l'avis de la CFVU du 15 novembre 2018,

Considérant la demande de la CFVU de baisser la capacité d'accueil en licence 1 Sciences et Design en la faisant passer de 16 à 10 ;

Considérant la demande la CFVU de baisser la capacité d'accueil en licence 1 Sciences du langage en la faisant passer de 151 à 120 ;

*Au regard de ces éléments, il est proposé au conseil d'administration de fixer les capacités d'accueil :*

- *en licence 1 Sciences et Design à 10 ;*
- *en licence 1 Sciences du langage à 120.*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	21
Membres représentés	8
Nombre de votants	29
Voix favorables	29
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés les capacités d'accueil suivantes :**

- **10 en licence 1 Sciences et Design ;**
- **120 en licence 1 Sciences du langage.**

Publié le : 10.01.2019

Transmis au Rectorat le :

10.01.2019

Fait à St- Martin- d'Hères, le 19 décembre 2018  
Pour le Président et par délégation

Le Directeur général des services,  
Joris BENELLE *Pour le Président et par délégation*  
La Directrice générale des services adjointe  
*Martine PEVET*